



RECHERCHE ET SAUVETAGE DES VIES HUMAINES EN MER

RAPPORT NATIONAL 2010

Sommaire

ABREVIATIONS	3
PREAMBULE	4
MISE EN OEUVRE DU PLAN SAR 2010	4
EVENEMENTS DE MER 2010	12
EVENEMENTS DE MER AU TITRE DE L'ANNEE 2010 - SYNTHESE	3
ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER LIES AUX NAVIRES MARCHANDS	4
ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER LIES A L'ACTIVITE DE PÊCHE	5
ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER LIES A L'ACTIVITE DE PÊCHE PAR REGION	5
ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER LIES A L'ACTIVITE DE PLAISANCE	3
EVACUATIONS SANITAIRES EVASAN	4
LES FAUSSES ALERTES	5
ESCORTE ET EMIGRATION CLANDESTINE	5
PARTICIPATION DES PARTENAIRES AUX MISSIONS SAR MARITIME	3
• MARINE ROYALE	4
• GENDARMERIE ROYALE	5
• FORCES ROYALES AIR	5
• PROTECTION CIVILE	3
ACTIONS PRISES POUR LA REDUCTION DES EVENEMENTS DE MER	4
RECOMMANDATIONS POUR L'AMELIORATION DU DISPOSITIF SAR NATIONAL	

Abreviations

AVURNAV	Avis Urgent aux Navigateurs
BMA	Bulletin Météorologique d'Alerte
BMS	Bulletin Météorologique Spécial
CHAL	Chalutier (navire de pêche au chalut)
COSPAS	Satellite Distress Alerting System
CP	Canot perdu
EP	Embarcation de pêche
CR	Canot Récupéré
CS	Canot de Sauvetage
DPM	Département de la Pêche Maritime
EPIRB	Radiobalise de détresse (Emergency Position Indicating Radio Beacon)
EVASAN	Evacuation Sanitaire
FRA	Forces Royales Air
GMDSS	Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (Global Maritime Distress and Safety System)
GR	Gendarmerie Royale
JRCC	Centre de Recherche et de Sauvetage Conjoint (Joint Rescue Coordination Center)
MOB	Homme à la Mer (Man Over Board)
MR	Marine Royale
MRCC	Centre de Recherche et de Sauvetage Maritime (Maritime Rescue Coordination Center)
NP	Navire Perdu
NR	Navire Récupéré
OMI	Organisation Maritime Internationale
PC	Protection Civile
POB	Personnes à bord (Persons On Board)
RCC	Centre de Recherche et de Sauvetage (Rescue Coordination Center)
SAMAR	Sauvetage Aéromaritime
SAR	Recherche et Sauvetage (Search And Rescue)
SAREX	Exercice de recherche et de sauvetage (Search And Rescue Exercuce)
SARSAT	Aide à la Recherche et au Sauvetage par Satellite
SEN	Senneur (navire de pêche à la senne)
SRR	Region de Recherche et de Sauvetage (Search And Rescue Region)
VS	Vedette de Sauvetage



BILAN DES ACTIVITES SAR

ANNEE 2010

Les activités engagées durant l'année 2010 avaient pour objectif de contribuer à la réalisation de l'axe stratégique: Développer un dispositif SAR national, pour assurer la sécurité maritime et la quiétude des navigateurs dans les eaux maritimes marocaines.

Ces activités sont l'émanation du programme d'action validé par le Comité technique SAR conformément aux recommandations du

rapport annuel SAR et à celles formulées au terme des exercices de sauvetage maritime.

Elles s'articulent autour des axes suivants :

1. DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF SAR;
2. RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION;
3. FORMATION DU PERSONNEL SAR;
4. PROMOTION DES RELATIONS DE PARTENARIAT;

1. DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF SAR:

a) Commande d'une vedette de sauvetage pour le port de Tanger Med :

Vedette de concept moderne, à l'instar des unités exploitées actuellement par les services SAR européens, elle sera munie d'équipements et instruments de technologie avancée et sera totalement automatisée. Sa vitesse et son autonomie dépasseront respectivement les 30 nœuds et les 200 miles marins. Sa mise en service est prévue pour le mois de février 2012.



b) Acquisition d'un canot de sauvetage pour le site de pêche Moulay Bouselham;

c) Acquisition de moyens de communication :

Acquisition des équipements servant à doter le MRCC de moyens assurant des liaisons fiables avec les unités en détresse ou avec les ressources maritimes ou aériennes déployées lors des opérations de recherche et sauvetage.

Moyens de communications maritimes :

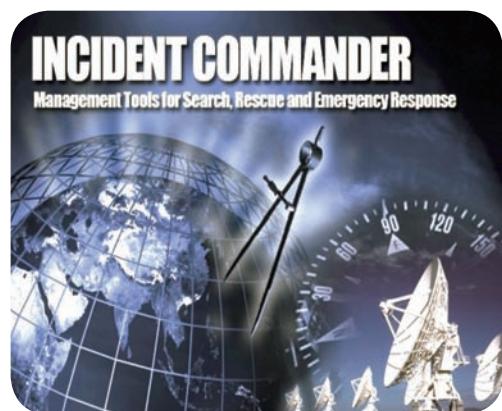
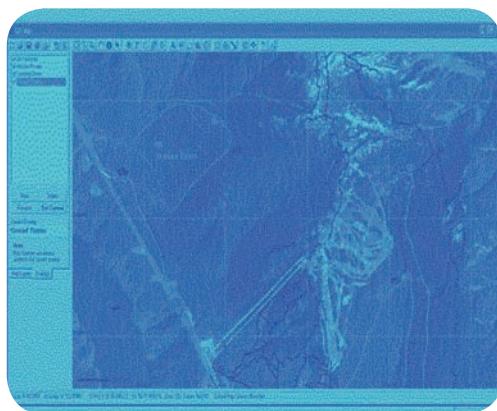


Moyens de communication air/terre :



d) Acquisition d'un logiciel de coordination SAR :

Le logiciel acquis a été développé par une firme internationale, leader dans son domaine et en particulier dans l'élaboration des applications de support et d'aide à la décision dans la conduite des opérations SAR. L'outil est conçu pour améliorer l'organisation et l'efficacité de l'opération de recherche et du sauvetage, conformément aux directives et recommandations de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, avec intégration des fonctions de calcul de probabilité, d'optimisation des ressources déployées et d'extraction de données statistiques.



e) Identification des aires de pose des hélicoptères pour les besoins des évacuations sanitaires mer/terre :

14 sites de pose ont été définis le long du littoral par des commissions réunissant les représentants les plus habilités en la matière appartenant aux différentes entités civiles et militaires intervenant dans le SAR maritime marocain, en tenant en compte les contraintes environnementales et réglementaires ainsi que la proximité par rapport aux centres hospitaliers.

- f) Identification des aires d'hélitreuillage à bord des navires à passagers marocains;
- g) Finalisation de l'étude relative à l'acquisition d'une unité polyvalente SAR/POLMAR :
 Cette unité est destinée pour desservir le détroit de Gibraltar. L'émergence de ce projet provient après réflexion sur les risques inhérents au trafic intense en navires à passager et de commerce que connaît ladite zone, incitant ainsi à y prévoir un bâtiment SAR/POLMAR polyvalent pouvant assurer l'assistance, le sauvetage de masse, la lutte contre-incendie et la pollution marine. L'étude a été conclue par le comité technique SAR.

2. RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION :

- a) Mise en place du siège du Centre national de Coordination du Sauvetage Maritime à Bouznika Plage :

Aménagement du MRCC Rabat localisé à Bouznika en le dotant des structures et équipements satisfaisant à l'organisation du SAR marocain et aux besoins en outils de gestion des alertes et coordination des opérations SAR.

L'inauguration dudit centre est prévue pour le début du mois de mars 2011, elle sera faite par Mr Efthimios MITROPOULOS Secrétaire Général de l'OMI, accompagné du ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Mr Aziz AKHANNOUCH, et comptant avec la présence des représentants SAR des pays de la région Nord-Ouest africaine.

- b) Mise en place d'une permanence H24 pour les besoins de la coordination des opérations de sauvetage;
- c) Élaboration des procédures SAR;
- d) Création d'une section de suivi technique des unités de sauvetage.

C'est une phase incontournable dans le processus de gestion du SAR Marocain au sein du Département de la Pêche Maritime, surtout avec le nombre actuel des unités SAR en exploitation (20 vedettes spécialisées et 10 canots rapides), impliquant ainsi un parc machine important et diversifié, nécessitant la mise en œuvre d'une cellule de suivi technique, qui a pour principale mission, entre autres :

- L'élaboration des procédures de la gestion technique ;
- La planification et conduite des opérations d'entretien et de maintenance ;
- La gestion contractuelle des prestations à pourvoir par les différents chantiers et entreprises;
- La tenue de l'historique et dossiers machine ;



- L'établissement des tableaux de bord de gestion avec les indicateurs appropriés et la mise en œuvre de plans des actions amélioratives à l'issue des résultats.

3. FORMATION DU PERSONNEL SAR:

a) Organisation de 05 exercices de sauvetage de grande envergure :

Le plus important exercice programmé en l'année 2010 est « ARGANA 2010 », organisé à Agadir du 28 au 30 avril et comptant avec la présence exceptionnelle, en plus des acteurs civiles et militaires nationaux habituels, des représentants SAR des pays africains et européens membres de l'Initiative 5+5 Défense. Cet exercice a permis, d'une part, d'entraîner et de familiariser les intervenants nationaux avec les opérations de sauvetage de masse, en conformité avec les recommandations de l'Organisation Maritime Internationale et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, et d'autre part, de consolider les liens de coopérations en matière SAR entre les pays impliqués.



b) Organisation de stage en France pour 07 coordonnateurs du sauvetage :



Entrant dans le cadre de la mise en œuvre du plan de coopération Maroco-Français en matière SAR, ces stages ont permis aux coordonnateurs du MRCC Rabat de prendre part à des sessions de formation pratiques et opérationnelles au sein du Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage de la Garde à Toulon en France. Ils se sont déroulés en mars, avril, mai et juin 2010 à raison d'une semaine pour chaque coordonnateur.

c) Organisation de 02 sessions de formation sur les techniques de coordination des opérations de sauvetage :

- d) Organisation de 04 sessions de formation sur le Système Mondial de Détresse et de sécurité en mer ;
- e) Organisation en partenariat avec les Forces Royales Air d'une session de formation sur les techniques d'hélitreuillage des rescapés;
- f) Organisation de 02 sessions de formation des capitaines des vedettes de sauvetage:

Ces formations animées par Mr Hamish McDONALD, Directeur de l'Institut de Formation de Sauvetage d'Écosse,



membre de la Fédération Internationale de Sauvetage et Consultant auprès de l'Organisation Maritime Internationale, ont permis l'initiation des capitaines des vedettes aux techniques de récupération et de sauvetage. Les formations ont eu lieu à Larache du 13 au 15 mars 2010.



- g) Organisation de 04 ateliers sur les nouvelles technologies en matière de sauvetage;

Des présentations animées par la Société Frequentis et la Société AERODATA, deux multinationales européennes, spécialisées dans le développement des solutions de communication et d'information à caractère de sécurité critique pour les centres de contrôle relevant des services militaires, maritimes, de transport, et de santé ; introduisant les solutions techniques suivantes :

- Le système AERODATA, de surveillance aérienne et de recherche et de recherche et de sauvetage ;
- La solution de FREQUENTIS pour l'équipement GMDSS et MRCC;
- Le système "COUGAR" - Incident Management System - de FREQUENTIS;
- Les Caméras électro-optiques L3 WESCAM pour la surveillance, la recherche et le sauvetage.



4. PROMOTION DES RELATIONS DE PARTENARIAT:

a) Accueil des réunions de finalisation de l'accord multilatéral sur la mise en place du Centre de Coordination du Sauvetage Maritime pour la région Nord Ouest africaine :

La réunion de finalisation de l'accord multilatéral pour la mise en place du MRCC Régional de la zone Nord Ouest africaine, en accord avec la résolution de la Conférence Internationale de Florence de 2000, a été tenue au sein du Département de la Pêche Maritime, à Rabat, le 11 et 12 novembre 2010. Elle a regroupé des délégations des différents pays concernés, à savoir le Maroc, le Sénégal, la Mauritanie, le Cap Vert, la Gambie et la Guinée Bissau.



b) Finalisation d'un accord de partenariat avec l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée de Bouregreg en matière de sauvetage :

Un accord permettant au service SAR responsable de la gestion de l'unité de sauvetage mise à la disposition de la Marina de Bouregreg par le Département de la Pêche Maritime de jouir d'une subvention annuelle facilitant l'entretien et l'exploitation de ladite unité.

c) Adhésion du Maroc à l'Organisation Internationale COSPAS SARSAT:

Une délégation représentant le SAR marocain et relevant du Département de la Pêche Maritime a pris part à 24ème session du comité conjoint de l'Organisation Internationale COSPAS SARSAT, tenue à Montréal, du 15 au 22 juin 2010. Le statut d'observateur conféré au Maroc lors de cette session est enclin à évoluer avec le projet de mise en œuvre du Centre de Contrôle de Missions MCC.

Les ordres du jour de ladite session sont :

Revue de l'état des segments spatial et terrestre COSPAS SARSAT ;

Balises :

- Codification de plusieurs balises avec le protocole d'utilisateur d'aviation ;
- Problèmes des balises (Transmission continue de synchronisation de trame inversée; Balises

- fréquemment activées; Effets de stockage des batteries à des températures élevées; Utilisation des balises à batteries Li-Ion rechargeables) ;
- Travaux et activités concernant les balises (Résultat de l'inspection des balises 406 MHz; Prévision de croissance du nombre des balises en utilisation; Modèle de message des balises);
- Points opérationnels (Distribution des données d'alerte; Problèmes de communication des MCCs; Base de données d'enregistrement des balises) ;
- Évaluation du système (Suivi et reportage; Résultat du test annuel; Analyse des erreurs de localisation à large échelle; Système de management de qualité Cospas-Sarsat; Suivi des interférences; Gestion du rendement) ;
- Évolution du système (Système MEOSAR; Autres mesures de développement du système) ;



d) Accueil au Maroc du Congrès de la Fédération Internationale du Sauvetage Maritime:
 Le choix du Maroc pour abriter cette rencontre vient pour couronner ses efforts de membre actif au sein de ladite fédération et de l'objectif de la réunion visant la constitution du groupe de la Région de l'Afrique du Nord et de l'ouest. Le congrès a eu lieu à Rabat, le 13 et 15 mars 2010.





EVENEMENTS DE MER ET INTERVENTIONS SAR AU TITRE DE L'ANNEE 2010

SYNTHESE

Durant l'année 2010, la zone maritime (SRR) couverte par le MRCC de Rabat, a connu 332 événements de mer se répartissant comme suit:

- 5. Unités de pêche : 301 soit 90%;
- 6. Navires de plaisance : 24 soit 7%;
- 7. Navires de commerce : 07 soit 3%.

Les opérations de recherche, de sauvetage et d'assistance engagées par les moyens SAR aussi bien maritimes qu'aériens du Département de la Pêche Maritime, de la Marine Royale, des Forces Royales Air, de la Gendarmerie Royale et de la Protection Civile, ont permis de sauver 276 personnes, dont :

- 246 marins pêcheurs, soit 89% des personnes sauvées;
- 18 navigateurs de commerce, soit 7% des personnes sauvées;
- 12 navigateurs de plaisance, soit 4% des personnes sauvées.

Ces opérations ont également permis de porter assistance à 1339 personnes, dont :

- 1246 marins pêcheurs, soit 93% des personnes assistées;
- 56 navigateurs de plaisance, soit 4% des personnes assistées;
- 37 navigateurs de commerce, soit 3% des personnes assistées.

Aussi, y a-t-il lieu de signaler que plusieurs navires de commerce et de pêche se trouvant proches ou sur les lieux des sinistres ont été réquisitionnés ou se sont portés volontaires à participer aux opérations de recherche ou de sauvetage.

Toutefois et malgré les efforts louables pour venir en aide aux victimes, on déplore la perte de 28 personnes, dont :

- 27 marins pêcheurs (dont 25 marins de la pêche artisanale et 02 marins de la pêche côtière), soit 96% des pertes;
- 01 navigateur de plaisance, soit 04% des pertes.

L'année 2010 a enregistré par rapport à celle de 2009 une nette réduction en pertes de vies humaines

(-60%) et en nombre global d'événements (-29%). Ceci s'explique par une amélioration de la coordination des opérations SAR.

S'agissant des causes ayant entraîné ces événements de mer, on retiendra l'avarie machine (78%), le naufrage (14 %), l'échouement (3%), l'abordage (2%), la voie d'eau (2 %) et l'incendie (1 %).

Il est à préciser que 882 candidats à l'émigration clandestine ont été secourus par les unités maritimes de la Marine Royale.

En outre, 18 évacuations médicales (MEDEVAC) vers les ports les plus proches ont été effectuées au profit de 10 marins pêcheurs (dont 07 malades et 03 blessés) et 08 navigateurs de commerce (dont 7 malades et 1 blessé).

Quant au nombre d'unités assistées, il est de l'ordre de 346, dont :

- 312 navires de pêche, soit 90%;
- 28 unités de plaisance, soit 8%;
- 06 navires de commerce, soit 2%.

Par contre, 40 unités ont été perdues, dont :

- 34 navires de pêche côtière, soit 85% ;
- 05 unités de plaisance étrangères, soit 13% ;
- 01 navires de commerce, soit 2%.

Il est constaté que l'activité de la pêche artisanale (dont 25 embarcations perdues) reste la plus touchée par les pertes d'unités. Elle est également la plus concernée par les opérations d'assistance.

Par ailleurs, 12 situations d'inquiétude et 80 fausses alertes de détresse ont été enregistrées et prises en charge par le MRCC de Rabat. Elles ont concerné les trois branches d'activité maritime : commerce, pêche et plaisance.

Les alertes réelles ont conduit à des opérations SAR ayant nécessité dans leur majorité une mobilisation et un déploiement de moyens appartenant aux divers organismes chargés du SAR. Selon le besoin, ces opérations ont été coordonnées par le MRCC Rabat en coopération étroite avec les organismes nationaux ou avec les centres de sauvetage étrangers.



BILAN D'ACTIVITE SAR 2010



L'activité de commerce maritime a connu durant l'année 2010, 07 événements de mer, dont :

- 02 avaries machines;
- 02 échouements;
- 01 naufrage;
- 01 incendie;
- 01 voie d'eau.

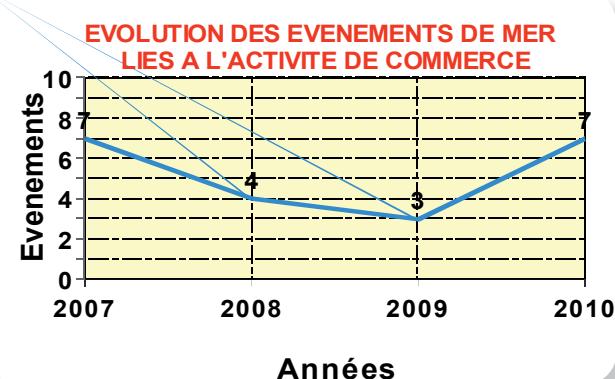
Ces événements ont concerné 05 navires battant des pavillons étrangers. Le nombre de membres d'équipage secouru s'élève à 45 personnes.

EVENEMENTS DE MER LIES A L'ACTIVITE DE COMMERCE MARITIME

Le tableau suivant illustre les événements liés à cette branche d'activité :

Date	Type de l'unité	Marins sauvés	Marins assistés	Cause de l'événement	État de l'unité	Moyens engagés	Durée de l'intervention	Circonscription
05/01/10	NAV COM. FURNESS MILBOURNE PAVILLON PANAMIEN	/	21	ECHOUEMENT	NR	REMORQUEUR HAUTE MER		EL JADIDA
11/03/10	MV MARSCHENLAND PAVILLON BELGE	/	6	AVARIE MACHINE	NR	REMORQUAGE PAR Sertosa 18	/	KENITRA
19/03/10	M/V «THEODORE JR» PAVILLON PANAMA	---	---	INCENDIE	NR	AUTORISATION DE SURVOL HELICO: HELMER 211 R/V LUZ DE MAR VS :PUNTAL/ GADIR TUGS:GOLFO DE SIAM/ MED FOS/ SERTOSA DIECIOCHO/ SUCAR 12	/	M'DIQ
14/05/10	Remorqueur"URECA"	04	0	ECHOUEMENT	NR	PLONGEURS + INTERVENTION DE TERRE	/	NADOR
01/08/10	MV VOYAGER J PAVILLON TANZANIEN	10	0	NAUFRAGE	NP	VS AL AMANE	02H46	M'DIQ
20/09/10	VEDETTE DE SERVITUDE	4	0	VOIE D'EAU	NR	-----	/	M'DIQ
21/12/10	MV PRINCESS SIRA PAVILLON GÉORGIEN	/	10	AVARIE MACHINE	NR	NV LUI MEME SURVEILLANCE PAR MRCC		Tanger
Total		7	18	37		6 NR 1 NP		

Le graphique suivant illustre l'évolution des événements de mer liés à l'activité de commerce durant les quatre dernières années.



L'activité de pêche continue d'être la plus touchée par les événements de mer. En effet, l'année 2010 a enregistré 301 événements de mer survenus dans les eaux maritimes nationales, dont 241 incidents et 60 accidents.

Ces événements se répartissent par branche d'activité de pêche comme suit :

TYPE DE PECHE	NOMBRE D'EVENEMENT	%	NOMBRE D'INCIDENT	%	NOMBRE D'ACCIDENT	%
ARTISANALE	249	83	207	86	42	70
CÔTIERE	49	16	32	13	17	28
HAUTURIERE	3	1	2	1	1	2
TOTAL	301	100	241	100	60	100

PÊCHE ARTISANALE :

La pêche artisanale a enregistré 249 événements ayant déclenché des opérations SAR qui ont abouti au sauvetage de 71 marins pêcheurs artisans et à l'assistance de 733 autres. 80% de ces événements ont concerné la région de l'Atlantique Sud, s'expliquant essentiellement par l'existence d'une grande flottille de canots de pêche dans cette zone. Cette activité a connu la perte de 25 marins pêcheurs, enregistrant une nette réduction de 60% des pertes comparée à l'année 2009. 267 unités de pêche artisanale ont été assistées durant cette période, tandis que 25 canots ont été perdus.

PÊCHE CÔTIÈRE :

Cette branche d'activité a enregistré durant l'année écoulée, 49 événements de mer avec 161 marins sauvés et 501 assistés. 43% de ces événements ont eu lieu dans la région Atlantique Nord. Cette activité a connu cette année la perte de 02 marins pêcheurs côtiers. 43 unités de pêche côtière ont été assistées durant cette période, tandis que 08 navires ont été perdus.

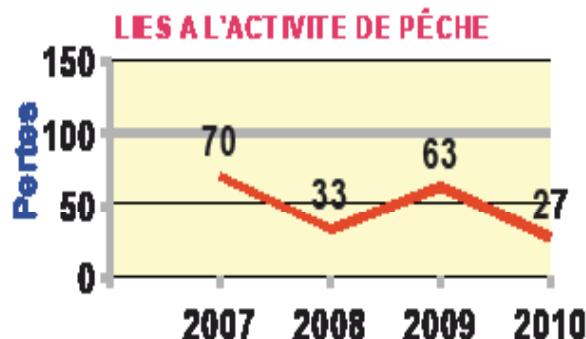
PÊCHE HAUTURIÈRE :

Cette branche d'activité a connu le moins d'événements. En effet, seuls 02 accidents et 01 incident ont été enregistrés cette année avec 14 marins sauvés et 12 marins assistés. Aucune perte humaine n'est à déplorer. 02 unités de pêche hauturières ont été assistées durant cette période, tandis qu'un (01) navire a été perdu. Il est à retenir que le nombre des pertes de vies humaines et les événements de mer liés à l'activité de pêche ont enregistré une nette diminution, respectivement de 57% et de 27% par rapport à l'année 2009.

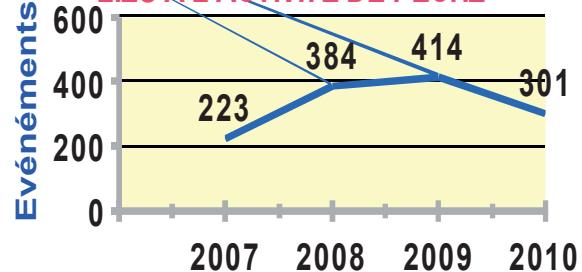
La cause principale des événements reste liée à l'avarie machine puisqu'elle constitue 80% des causes.

Les données relatives aux événements de mer ayant touché l'activité de pêche et leur évolution sont présentés ci-après:

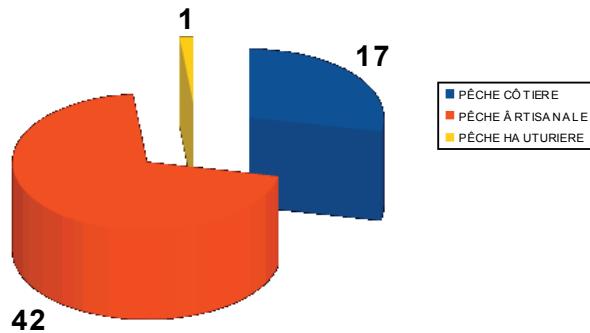
EVOLUTION DES PERTES DES VIES HUMAINES



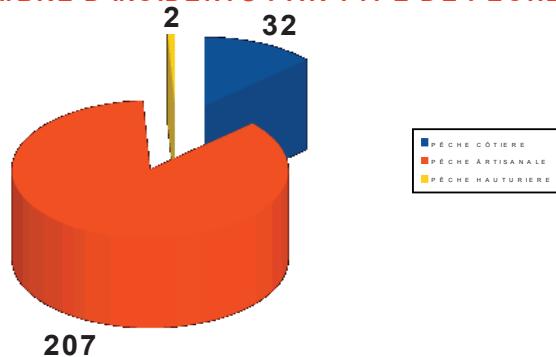
EVOLUTION DES EVENEMENTS DE MER



NOMBRE D'ACCIDENTS PAR TYPE DE PÊCHE



NOMBRE D'INCIDENTS PAR TYPE DE PÊCHE



CAUSES DES EVENEMENTS DE MER

CAUSE	NOMBRE DE CAS 2010	%
AVARIE MACHINE	241	80
NAUFRAGE	40	13
ABORDAGE	8	3
ECHOUEMENT	6	2
VOIE D'EAU	6	2
TOTAL	301	100

CAUSES DES PERTES

Pêche artisanale :

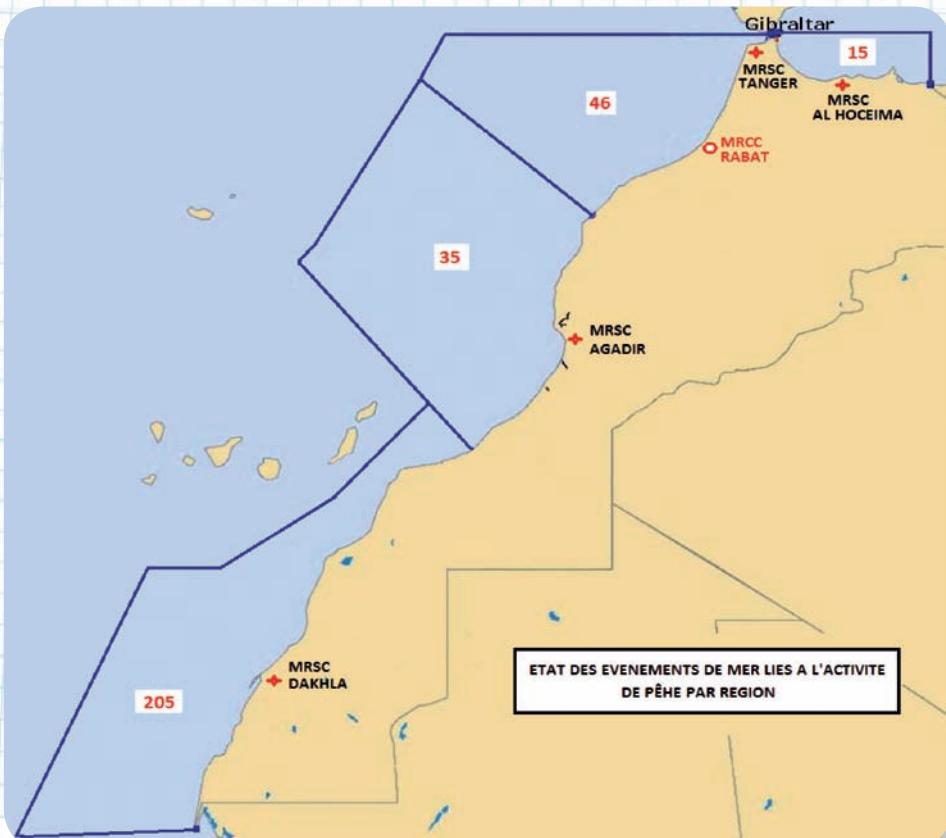
MARINS PERDUS	CAUSE	%
24	NAUFRAGE	96
1	ABORDAGE	4
TOTAL = 25		100

Pêche côtière :

MARINS PERDUS	CAUSE	%
1	NAUFRAGE	50
1	ABORDAGE	50
TOTAL = 2		100

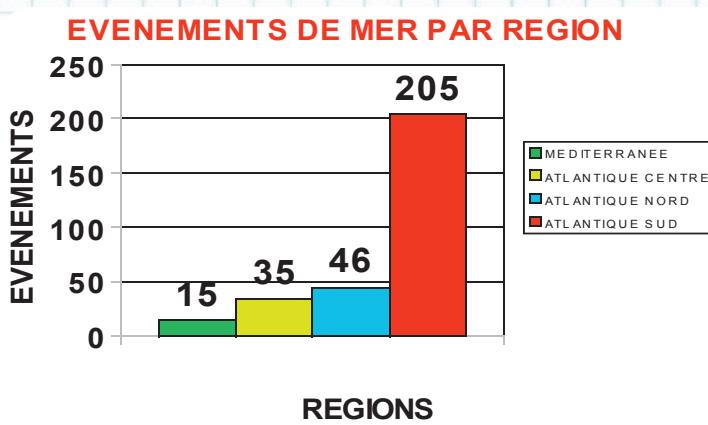
Pêche hauturière :

Néant.



Les eaux maritimes du Royaume sont réparties en quatre régions de recherche et de sauvetage (SRR) ayant un centre responsable associé (Méditerranée, Atlantique Nord, Atlantique Centre et Atlantique Sud). Ces régions se distinguent l'une par rapport à l'autre aussi bien par le genre et l'intensité de l'activité maritime que par la nature du milieu marin et les conditions météorologiques régnant dans la zone.

Ainsi, le dispositif SAR tient compte de la spécificité de chaque zone en termes de déploiement des moyens, de mesures engagées pour la sauvegarde des vies humaines en mer et d'analyse des données.



La région Atlantique Sud enregistre le plus grand nombre d'événements de mer en raison principalement de la réunion de facteurs favorisant la survenue de ces événements: conditions météorologiques, état de la mer, sous-estimation des dangers par négligence, état technique des unités, nombre élevé d'unités de pêche opérant dans la zone spécialement celles de la pêche artisanale.

Les tableaux suivants présentent ces mêmes événements répartis par circonscription maritime:

SITUATION ET REPARTITION DES EVENEMENTS DE MER PAR CIRCONSCRIPTION MARITIME

Circonscription Maritime	Événements	Marins sauvés	Marins assistés	Marins perdus	Navires assistés	Navires perdus	Canots assistés	Canots perdus
NADOR	2	0	20	0	2	0	0	0
AL HOCEIMA	11	1	109	1	10	0	0	1
JEBHA	2	2	4	0	1	0	0	1
M'DIQ	0	0	0	0	0	0	0	0
TANGER	6	3	44	0	4	0	2	0
LARACHE	10	12	128	4	4	1	31	2
KENITRA	14	69	115	0	7	3	6	3
MOHAMEDIA	4	3	4	0	0	0	2	1
CASABLANCA	7	36	23	2	2	1	2	2
EL JADIDA	5	3	16	2	1	0	2	2
SAFI	9	13	14	2	2	0	6	1
ESSAOUIRA	6	6	14	1	1	1	4	0
AGADIR	2	17	0	1	0	2	0	0
SIDI IFNI	12	33	76	2	2	0	17	3
TANTAN	6	3	44	0	3	0	5	0
LAAYOUNE	11	0	83	0	2	0	10	0
BOUJDOUR	176	6	528	0	2	0	173	1
DAKHLA	18	39	24	12	2	1	7	8
TOTAL	301	246	1246	27	45	9	267	25

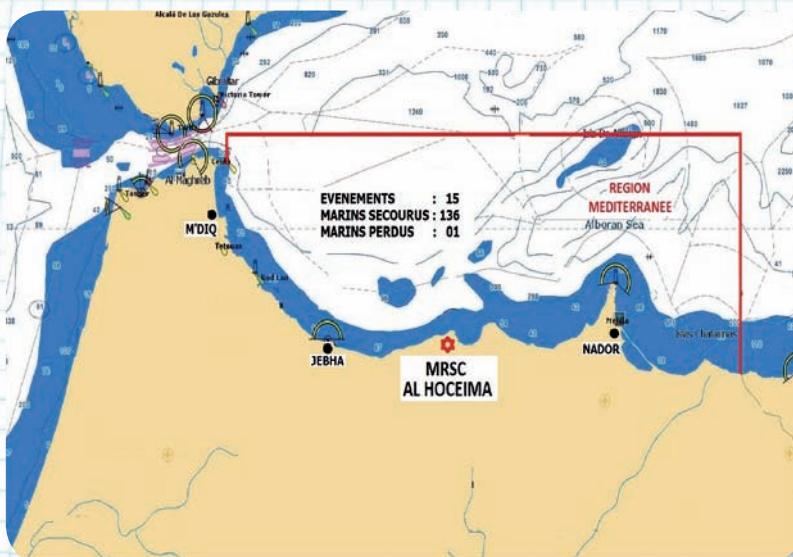
PERTES PAR CIRCONSCRIPTION MARITIME



SITUATION ET REPARTITION MENSUELLE DES EVENEMENTS DE MER

Mois	Nombre EDM	Marins sauvés	Marins assistés	Marins perdus	Navires assistés	Navires perdus	Canots assistés	Canots perdus
JANVIER	46	15	327	6	9	1	61	3
FEVRIER	20	24	66	1	0	3	25	1
MARS	26	19	75	4	2	1	20	3
AVRIL	25	38	97	1	3	1	22	1
MAI	12	0	53	0	4	0	8	0
JUIN	29	16	93	5	3	0	25	1
JUILLET	24	21	120	0	3	1	21	3
AOUT	33	16	92	4	4	0	23	6
SEPTEMBRE	24	16	69	1	1	1	21	1
OCTOBRE	29	3	157	1	7	0	22	1
NOVEMBRE	9	60	19	0	5	0	4	1
DECEMBRE	24	18	78	4	4	1	15	4
TOTAL	301	246	1246	27	45	9	267	25

Quant à la répartition mensuelle des événements de mer, on constate que c'est le mois de janvier qui a enregistré le plus grand nombre d'événements de mer (46) et de pertes en vies humaines (6).



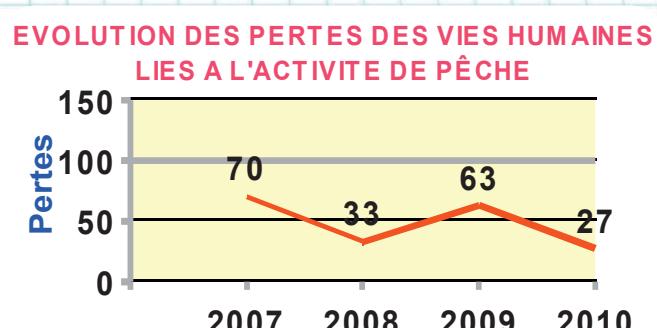
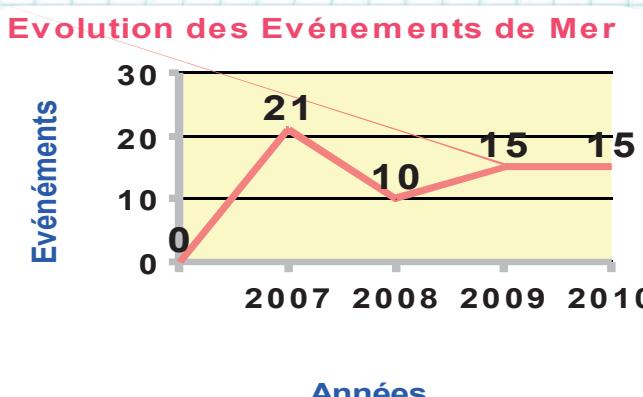
Cette région sous la responsabilité du **MRSC d'Al Hoceima**, comprend les zones des circonscriptions maritimes de Nador, d'Al Hoceima, de Jebha et de M'diq.

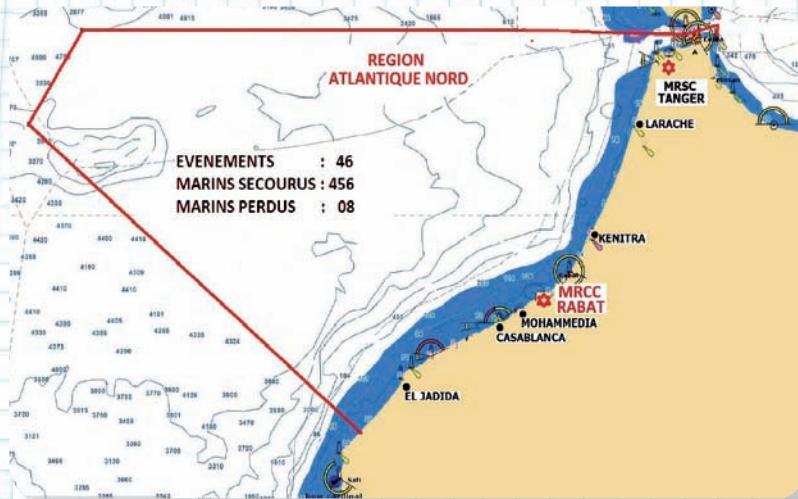
Cette région a connu le moins d'événements de mer graves, puisqu'elle n'a enregistré que 15 événements ayant déclenché 02 opérations de sauvetage et 13 interventions d'assistance qui ont permis de sauver 3 marins pêcheurs et de porter assistance à 133 autres; par contre, elle a enregistré la perte d'un seul marin artisan.

13 navires de pêche côtière ont été assistés durant cette période, tandis que 02 canots de pêche artisanale ont été perdus.

Il est constaté que la circonscription maritime d'Al Hoceima a connu le plus d'opérations d'assistance (10) en raison des nombreuses pannes moteurs ayant touché les unités de la pêche côtière.

Les graphiques ci-après montrent l'évolution des événements de mer et les pertes en vies humaines dans cette région durant les quatre dernières années:





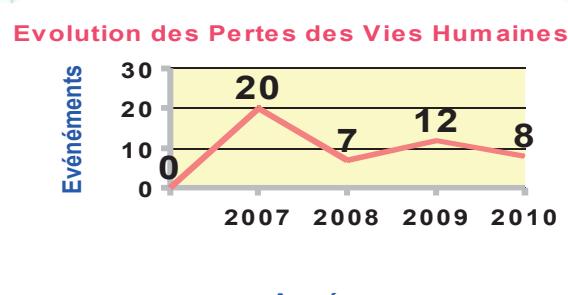
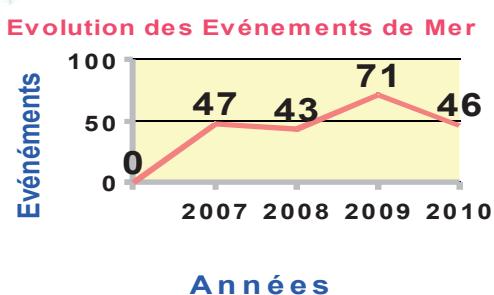
La Région Atlantique Nord, zone de compétence du **MRSC de Tanger**, comprend les zones des circonscriptions maritimes de Tanger, de Larache, de Kénitra, de Mohammedia, de Casablanca et d'El Jadida.

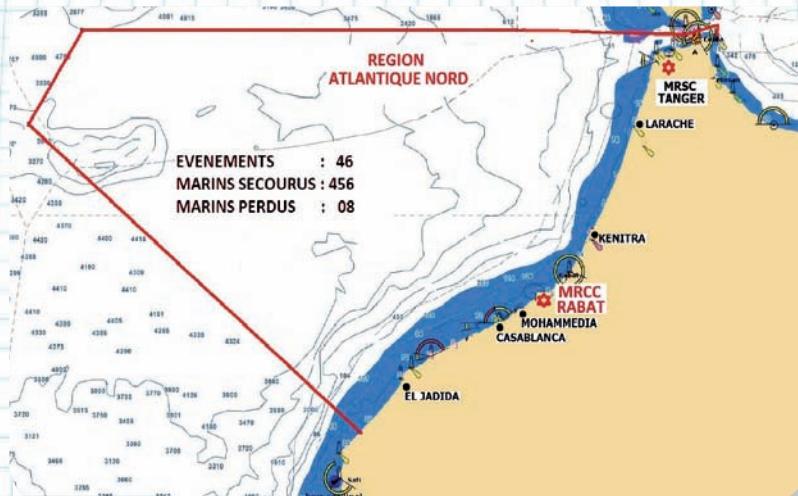
Cette région a enregistré une baisse considérable du nombre d'événements de mer (46 événements) en comparaison avec l'année dernière. Suite à ces événements, des opérations de sauvetage et d'assistance ont été menées pour venir en aide aux unités en difficulté: 24 opérations de sauvetage et 22 interventions d'assistance. Ces opérations ont permis de sauver 126 marins pêcheurs et de porter assistance à 330 autres.

La pêche côtière a connu 21 événements de mer qui ont donné suite à 08 opérations de sauvetage et 13 interventions d'assistance. Quant au secteur de la pêche artisanale, il a enregistré 24 événements de mer qui ont donné lieu à 15 opérations de sauvetage et 09 interventions d'assistance.

63 unités de pêche ont été assistées durant cette période dont 45 canots de la pêche artisanale et 18 navires de la pêche côtière, tandis que 10 embarcations de la pêche artisanale, 04 navires de pêche côtière et 01 navire de la pêche hauturière ont sombré suite à ces événements.

Les histogrammes suivants montrent l'évolution du nombre d'événements de mer et de la perte de vies humaines dans cette région au cours des quatre dernières années. Ces événements et pertes ont enregistré respectivement par rapport à l'année 2009 des réductions de 35% et 33% :





La Région Atlantique Centre, sous la responsabilité du MRSC d'Agadir, comprend les zones des circonscriptions maritimes de Safi, d'Essaouira, d'Agadir, de Sidi Ifni et de TanTan.

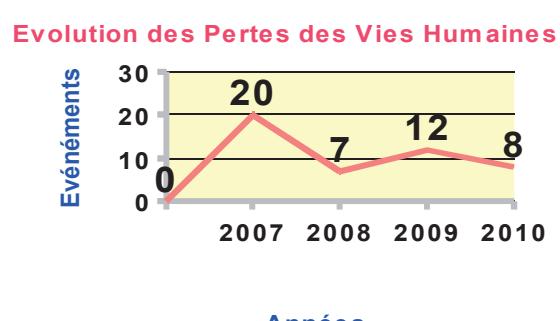
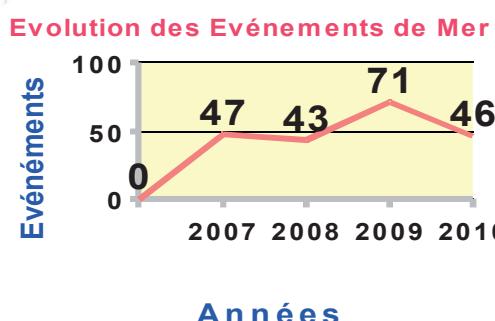
Durant l'année, cette zone connaît de fréquentes périodes de vents forts et de houle dangereuse et plus particulièrement dans la circonscription maritime d'Essaouira.

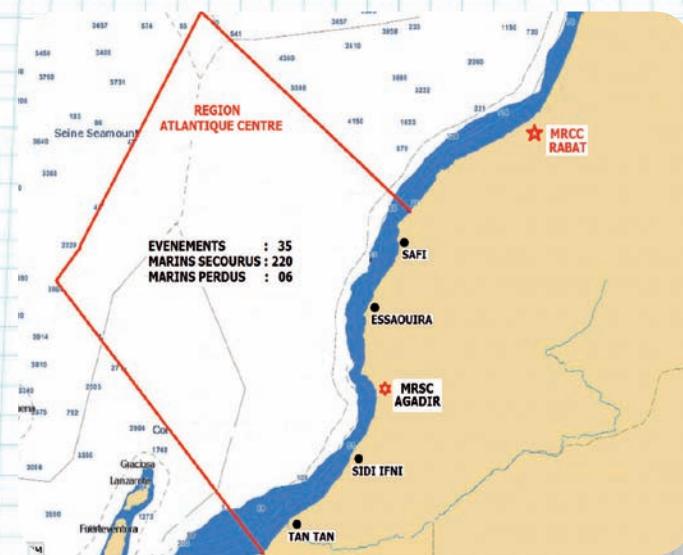
En 2010, les services SAR marocains ont intervenu dans cette région à 35 reprises (17 accidents et 18 incidents) pour sauver 72 marins pêcheurs et porter assistance à 148 autres. Néanmoins, 6 marins ont péri.

La pêche côtière a connu 11 événements de mer dont 05 incidents et 06 accidents tandis que le secteur artisanal a enregistré 24 événements de mer dont 11 accidents et 13 pannes de moteur.

40 unités de pêche ont été assistées durant cette période dont 08 navires et 32 canots, tandis que 04 canots de la pêche artisanale et 03 navires de la pêche côtière ont sombré à l'occasion des dits événements.

Les histogrammes suivants montrent une nette régression respectivement en pertes humaines (-64%) et en événements de mer (-27%) par rapport à l'année précédente 2009 :





La Région Atlantique Centre, sous la responsabilité du MRSC d'Agadir, comprend les zones des circonscriptions maritimes de Safi, d'Essaouira, d'Agadir, de Sidi Ifni et de TanTan.

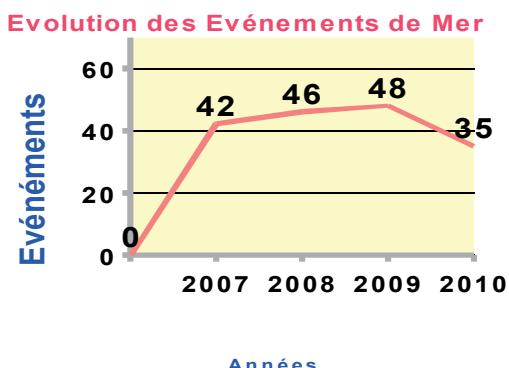
Durant l'année, cette zone connaît de fréquentes périodes de vents forts et de houle dangereuse et plus particulièrement dans la circonscription maritime d'Essaouira.

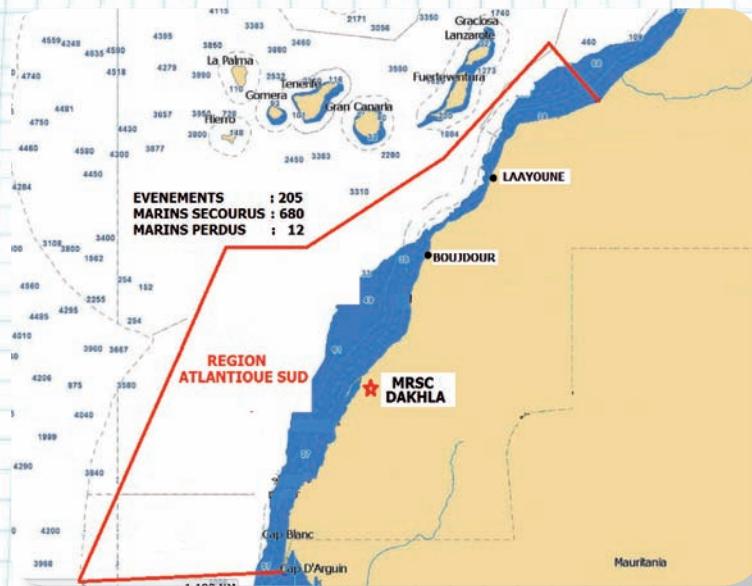
En 2010, les services SAR marocains ont intervenu dans cette région à 35 reprises (17 accidents et 18 incidents) pour sauver 72 marins pêcheurs et porter assistance à 148 autres. Néanmoins, 6 marins ont péri.

La pêche côtière a connu 11 événements de mer dont 05 incidents et 06 accidents tandis que le secteur artisanal a enregistré 24 événements de mer dont 11 accidents et 13 pannes de moteur.

40 unités de pêche ont été assistées durant cette période dont 08 navires et 32 canots, tandis que 04 canots de la pêche artisanale et 03 navires de la pêche côtière ont sombré à l'occasion des dits événements.

Les histogrammes suivants montrent une nette régression respectivement en pertes humaines (-64%) et en événements de mer (-27%) par rapport à l'année précédente 2009 :





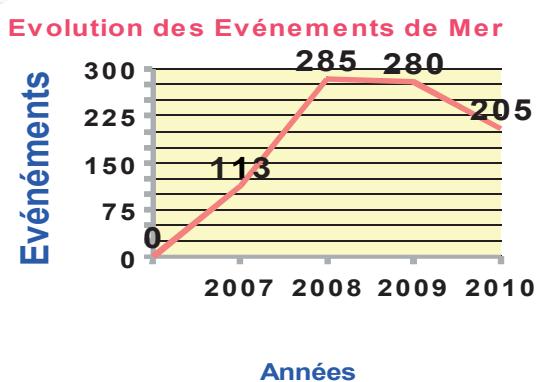
Cette région, sous la responsabilité du MRSC de Dakhla, comprend les zones maritimes des circonscriptions de Laâyoune, de Boujdour et de Dakhla.

C'est la plus étendue des régions et qui connaît fréquemment des dégradations des conditions météorologiques indépendamment des saisons.

Durant l'année écoulée, cette région a enregistré 205 événements de mer dont 17 accidents et 188 incidents ayant déclenché des opérations SAR, ce qui a permis de sauver 45 marins et de porter assistance à 635 autres. Le nombre d'unités assistées est de 196 unités, dont 190 canots et 06 navires de pêche, tandis que 01 navire de pêche et 09 canots ont sombré à l'occasion des dits événements.

- 199 EDM ont concerné la pêche artisanale dont 14 accidents et 185 incidents;
- 04 EDM ont touché la pêche côtière dont 03 accidents et 01 incident;
- 02 EDM ont touché la pêche hauturière dont 02 incidents.

Les histogrammes suivants montrent une nette réduction respectivement en nombre d'événements de mer (-27%) et en nombre de pertes des vies humaines (-61 %) par rapport à l'année 2009 :



La pêche artisanale dans cette région continue d'être la plus touchée en raison notamment:

- Du non respect des mesures de sécurité en atteignant des lieux de pêche de plus en plus éloignés des côtes;
- Du peu d'encadrement des marins artisans et de l'état vétuste des unités (coque et moteurs hors-bord);
- De la sous-estimation des dangers encourus par un certain nombre de marins pêcheurs artisans, malgré la diffusion des prévisions météorologiques défavorables, la sensibilisation aux dangers potentiels et les mesures de prévention prises par les Délégations des Pêches Maritimes de concert avec la Gendarmerie Maritime.



ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER LIES A L'ACTIVITE DE PLAISANCE



Les services SAR constatent que le nombre d'unités de plaisance sillonnant les eaux marocaines en vue de faire escale ou relâche dans les ports du Maroc pour tourisme ou pour approvisionnement, est en croissance continue. Cette tendance est favorisée par le développement des structures dédiées à cette activité (construction de marinas et installation de chantiers navals) et l'existence de plus en plus de nationaux qui s'adonnent à ce type de navigation. Aussi de nombreux voiliers touchent les ports de la côte atlantique sur leurs routes vers l'archipel des îles Canaries.

Durant l'année 2010, cette activité a connu 24 événements de mer, répartis en 07 accidents et 17 incidents ayant nécessité l'intervention des moyens SAR nationaux.

Ces interventions ont permis de porter secours à 68 personnes, dont 56 personnes de nationalités étrangères, réparties comme suit :

- 24 personnes de nationalité française;
- 13 personnes de nationalité anglaise;
- 10 personnes de nationalité espagnole;
- 03 personnes de nationalité suisse;
- 02 personnes de nationalité allemande;
- 02 personnes de nationalité finlandaise;
- 01 personne de nationalité norvégienne;
- 01 personne de nationalité autrichienne.

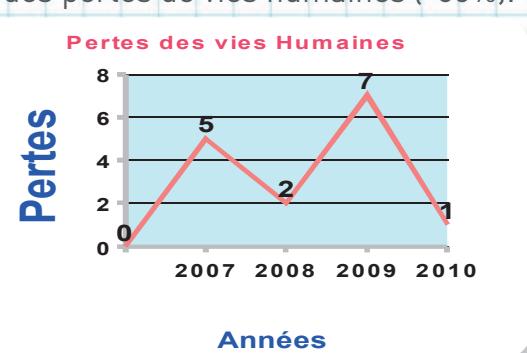
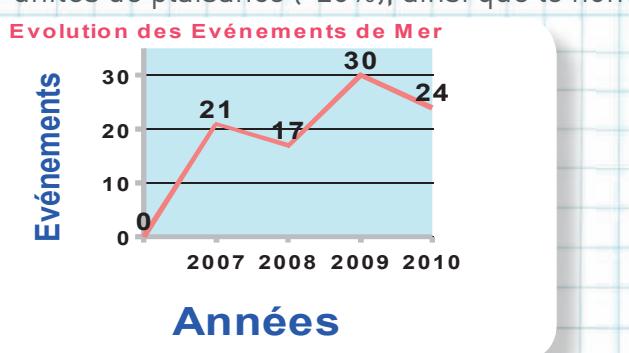
Malheureusement, la perte d'une personne de nationalité anglaise a été enregistrée suite au naufrage de leur navire de plaisance dû aux mauvais temps.

En outre, ces interventions ont également permis de porter assistance à 28 unités de plaisance dont 25 de pavillons étrangers, réparties comme suit :

- 10 unités de nationalité française;
- 05 unités de nationalité espagnole;
- 04 unités de nationalité anglaise;
- 03 unités de nationalité suisse;
- 01 unité de nationalité allemande;
- 01 unité de nationalité finlandaise;
- 01 unité de nationalité autrichienne.

Par contre, 05 unités de plaisance ont sombré suite aux conditions météorologiques défavorables.

Les histogrammes suivants montrent une nette réduction des événements de mer impliquant des unités de plaisance (-20%), ainsi que le nombre des pertes de vies humaines (-85%).





EVACUATIONS SANITAIRES EVASAN



Le MRCC Rabat et les MRSCs Al Hoceima, Tanger, Agadir et Dakhla ont intervenu à 18 reprises durant l'année 2010, pour coordonner l'assistance médicale fournie à des marins dont l'état de santé s'est dégradée subitement en cours de voyage.

Ces opérations ont permis d'évacuer 18 personnes par des moyens maritimes et aériens dont 3 malades ont été évacuées par des hélicoptères étrangers.

Il convient de signaler que l'évacuation de ces personnes a été effectuée vers les ports les plus proches où des ambulances relevant de la Protection Civile ont assuré leur acheminement vers l'hôpital de la ville concernée.

	Personnes Blessées	Personnes Malades
Pêche Côtier	3	4
Pêche Hauturière	0	3
Navire de Commerce	1	7
Total	4	14

SITUATION DES OPERATIONS EVASAN

Circonscription	Moyens engagés	Cause	Durée de l'intervention	Marins Évacués	Type de l'unité	Date
BOUJDOUR	CS AL HOUDA	MALADE	01H30	1	CHALUTIER AYOUR PH	05/02/10
MOHAMMEDIA	VS MOHAMADI	BLESSE	01H00	01 NATION. PHILIPPIN	PETROLIER SATURN PAV. MALTA	27/03/10
BOUJDOUR	C/S AL HOUDA	MALADE	02H00	1	CHALUTIER SAHIR PH	04/03/10
TANTAN	AUTORISATION DE SURVOL HELICO ESPAGNOLE	MALADE	/	1	NAV DE PECHE FOCA PAV MAROC PC	27/03/10
KENITRA	AUTORISATION DE SURVOL HELICO ESPAGNOL HELIMER	MALADE	/	1	M/V SAFEMARINE CAMEROUNE PAV BELGE	08/04/10
M'DIQ	VS AL AMANE	BLESSE	01H40	1	SENNEUR SAID 3 N°3/3-144 PC	03/05/10

ANALYSE DES EVENEMENTS DE MER

Circonscription	Moyens engagés	Cause	Durée de l'intervention	Marins Évacués	Type de l'unité	Date
M'DIQ	VS AL AMANE	BLESSE	01H25	1	SENNEUR MZIMI N° 3/3-25 PC	03/05/10
M'DIQ	VS AL AMANE	MALADE	01H50	1	NAVIRE DE PECHE AL MANSOUR N°6/1-179 PC	14/05/10
M'DIQ	VS AL AMANE	BLESSE	02H35	1	NAVIRE DE PECHE BORG AL AARAB PC	9/07/10
TANTAN	VS ASSA	MALADE	01H20	2	M/V ANNA STEVNS PAV PANAMIEN	14/08/10
TANTAN	VS ASSA	MALADE	01H20	2	M/V ANNA STEVNS PAV PANAMIEN	14/08/10
DAKHLA	VS AL WAHDA	MALADE	03H00	1	MV CAPE VINCENTE PAV MONROVIEN	25/09/10
M'DIQ	VS AL AMANE	MALADE	02H20	1	NAVIRE DE PECHE MZIMI PC	27/09/2010
M'DIQ	Vs AL AMANE	MALADE	1H20	1	NAVIRE DE PECHE BILAL DE MARTIL PC	27/10/10
TANGER	AUTORISATION DE SURVOL HELICO ESPAGNOL HELIMER	MALADE	/	1	MV OSTSEE PAV GERMANY	13/12/10
ESSAOUIRA	VS TENSIFT	MALADE	02H00	1	NV DE PECHE HAUTURIERE FISHMAR PAV MAROC PH	10/12/10
Total		14 MALADES 04 BLESSES		18		



LES FAUSSES ALERTES



LES FAUSSES ALERTES

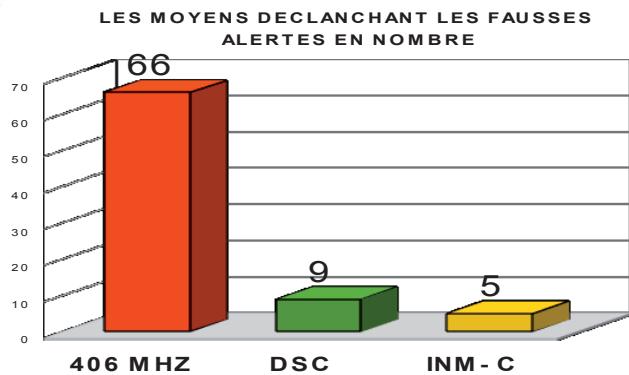
L'année 2010 a enregistré 80 fausses alertes traitées en tant qu'alerte authentique. Elles ont déclenché des opérations de recherche effectuées par des moyens navals et aériens marocains et espagnols pour la localisation des unités supposées en détresse. Elles ont concerné l'ensemble des régions nationales et toutes les branches d'activité.

Généralement, ces alertes ont été transmises au MRCC Rabat par le FMCC Toulouse (France), le MRCC Lisbonne ou le MRCC Madrid.

Ces alertes ont été déclenchées par les moyens suivants :

RADIO BALISES DE DÉTRESSE :

- Radio balise 406 Mhz = 66 fois soit 83% des fausses alertes;
- Appel Sélectif Numérique = 09 fois soit 11% des fausses alertes;
- INM-C = 05 fois soit 06% des fausses alertes.



Les fausses alertes et Recherches enregistrées se répartissent comme suit:

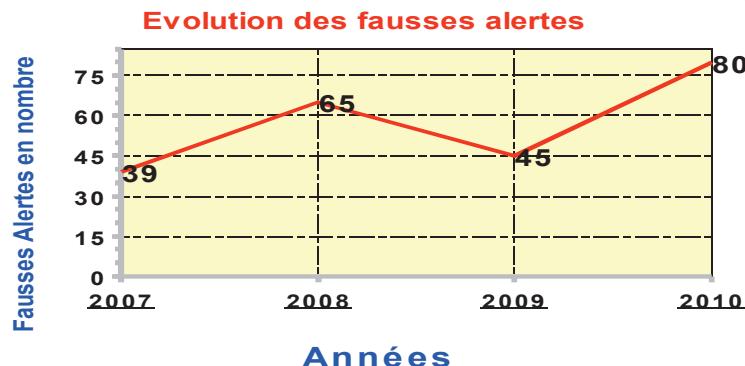
- 38 alertes pour les navires marchands;
- 22 alertes pour les navires de pêche;
- 13 alertes pour les unités aériennes.
- 05 alertes pour les unités de plaisance;
- 02 alertes pour les stations côtières.

Les causes du déclenchement de ces alertes sont :

- La mauvaise manipulation des équipements;
- L'information téléphonique erronée;
- L'inquiétude des familles pour des personnes embarquées;
- Les Conditions environnementales (embruns, paquets de mer) à l'origine d'infiltration d'eau et déclenchement accidentel du système d'alerte;
- Le personnel non qualifié pour la manipulation des équipements du bord;
- Les matériels de mauvaise qualité (émission intempestive).

LES FAUSSES ALERTES

L'histogramme suivant montre que les fausses alertes ont connu durant l'année écoulée une nette augmentation (+78%) par rapport à l'année 2009 :





OPERATIONS D'ESCORTE ET OPERATIONS D'ASSISTANCE ET DE SAUVETAGE DE CANDIDATS A L'EMIGRATION CLANDESTINE



SAUVETAGE DE CANDIDATS A L'EMIGRATION CLANDESTINE :

Les secours portés aux personnes candidates à l'émigration clandestine ont permis de sauver 882 personnes, soit une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente. Ces derniers ont été localisés et appréhendés dans leur majorité par les bâtiments de la Marine Royale.

ESCORTE :

Durant l'année 2010, 52 opérations d'escorte ont été effectuées respectivement dans la circonscription maritime de Larache, Kenitra-Mehdia (Embouchure du fleuve Bouregreg), El Jadida, Sidi Ifni et TanTan et qui ont concerné les activités suivantes :

- 43 embarcations de pêche artisanale;
- 09 unités de plaisance à l'entrée et sortie de l'embouchure du fleuve.

Ces unités qui étaient en danger de se perdre, ont été assistées et escortées jusqu'à bon port.

L'escorte s'est aussi traduite par l'assistance de 141 personnes se trouvant à bord de ces unités, qui se répartissent comme suit :

- 121 marins de la pêche artisanale ;
- 20 navigateurs de la plaisance;



COORDINATION INTERNATIONALE SAR



La coordination des opérations SAR durant l'année 2010, s'est renforcée avec des MRCCs étrangers. Dans ce cadre, 138 actions de coordination SAR ont permis la conduite de plusieurs interventions SAR.

On retiendra une coordination intense avec la partie espagnole suivie de la partie portugaise pour la conduite d'opérations de recherche et de sauvetage dans la région SAR marocaine et espagnole.

Ces opérations de coordination avec les Centres étrangers sont détaillées ci-après :

- 51 opérations de coordination avec le MRCC de MADRID (Espagne);
- 28 opérations avec le MRCC LISBONNE (Portugal);
- 14 opérations avec le FMCC TOULOUSE (France);
- 09 opérations avec le RCC NORFOLK (USA);
- 05 opérations avec le MRCC GRIS NEZ (France);
- 05 opérations avec le MRCC ALGER (Algérie);
- 05 opérations avec le MRCC ROME (Italie);
- 03 opérations avec le MRCC NOUAKCHOTT (Mauritanie);
- 02 opérations avec le MRCC FALMOUTH (Grande Bretagne);
- 02 opérations avec le MRCC DELGADA (Portugal);
- 02 opérations avec le MRCC LA GARDE (France);
- 02 opérations avec le JRCC SWEDEN (Suède);
- 02 opérations avec le JRCC HALIFAX (Canada);
- 02 opérations avec le JRCC DENHELDER (Hollande);
- 01 opération avec le MRCC AÇORES (Portugal);
- 01 opération avec le JRCC LARNACA (Turquie);
- 01 opération avec le JRCC TRENTON (Canada);
- 01 opération avec le MRCC BREMEN (Allemagne);
- 01 opération avec le RCC RUSSIA (Russie);
- 01 opération avec le MRCC MIAMI (USA).



PARTICIPATION DES PARTENAIRES
AUX MISSIONS SAR MARITIME
PARTICIPATION DES PARTENAIRES
AUX MISSIONS SAR MARITIME

Par le biais de ses moyens navals, la Marine Royale a effectué d'importantes opérations d'assistance durant l'année 2010. Leur nombre s'élève à 31 opérations dont 14 en Atlantique Nord, 02 en Atlantique Centre et 15 en Atlantique Sud.

Ces opérations ont concerné différents types de navires: canot et navires de pêche, unités de plaisance et navires de commerce.

Ces opérations d'assistance, au nombre de 54, se répartissent de la manière suivante:

a) PAR ZONE :

Zone	Nombre de mission de sauvetage
Zone nord	14
Zone centre	2
Zone sud	15
Total	31

b) PAR TYPE DE NAVIRE ASSISTÉ :

Type de navires assistés	Nombre d'assistance
Navire de pêche	15
Navire de commerce	4
Navire de plaisance	3
Embarcation et pirogue	6
Autres	3
Total	31

La majorité de ces interventions ont été menées à la suite du déroutement des unités les plus proches effectuant des patrouilles de routine dans les eaux maritimes du Royaume.

Le recours aux interventions de la Marine Royale est resté constant comparé à l'année précédente, du fait de la bonne coordination entre le MRCC de Rabat et cette entité, se traduisant par une meilleure rationalisation des moyens d'intervention.

Il est à préciser que la Marine Royale par sa présence continue dans les eaux maritimes nationales a pu intercepter et porter secours à 882 personnes ayant tenté l'émigration clandestine.

PARTICIPATION DES PARTENAIRES

MIGRATION ILLÉGALE PAR ZONE :

Zone	Nombre de clandestins appréhendés en mer
Zone nord	866
Zone centre	0
Zone sud	16
Total	882

Par ailleurs, la Marine Royale a contribué précieusement avec ses moyens humains et navals aux exercices SAR organisés au large des ports d'Agadir et de Casablanca respectivement dénommés ARGANA 2010 et TAMARIS 2010.

Ces exercices avaient pour but de promouvoir l'entraînement des unités navales et aériennes aux opérations combinées et faisant participer plusieurs moyens nationaux et étrangers. Ils s'inscrivent dans le cadre de la formation du personnel SAR et du développement de la coordination et de la conduite des opérations de recherche et sauvetage en mer.

Durant l'année 2010, la Gendarmerie Royale, grâce à ses unités aériennes et maritimes, a

contribué activement à la mission de sauvetage en mer des navigateurs et des candidats à l'émigration clandestine. Ses interventions, ont été déclenchées soit, suite à une alerte donnée par le MRCC de Rabat, soit lors des sorties de surveillance côtière qui se sont soldées par la découverte d'embarcations en situation difficile ou en détresse.

Le bilan de l'année 2010, dans ce domaine, se récapitule comme suit :

AU PROFIT DU SAUVETAGE EN MER :

25 opérations qui ont donné lieu au sauvetage de 78 personnes dont 23 ressortissants étrangers (05 Espagnols et 02 Allemands, 02 Anglais, 07 syriens, 03 Indonésiens, 03 Français et 01 Philippin), avec 01 Marocain mort à l'issue du sauvetage et Allemande ainsi que 03 autres marocains portés disparus.

AU PROFIT DES CANDIDATS À L'ÉMIGRATION CLANDESTINE :

- 41 opérations ont été enregistrées, au cours desquelles 348 personnes ont été secourues, comme suit : 157 Marocains (dont 01 mort à l'issue du sauvetage), 02 Algériens, 26 Bengalais et 163 Subsahariens.
- 01 zodiac pneumatique signalé en détresse, n'a pas été localisé. Il s'agissait d'une fausse alerte.

Il est à signaler que la Gendarmerie Royale a été partie prenante à l'exercice «ARGANA 2010 » qui avait pour objectif l'entraînement des unités aériennes et navales aux procédures standards d'alerte, par le déploiement d'un avion DEFENDER, d'un hélicoptère PUMA, d'une équipe de plongeurs et d'une équipe audiovisuelle.

Il est à noter que les unités territoriales, présentes sur l'ensemble des circonscriptions constituant les régions, participent de manière directe ou indirecte en mettant à la disposition du MRCC les renseignements nécessaires à la gestion de ces situations.

Les Forces Royales Air organe opérationnel du SAR aérien à travers le Centre de Coordination

de recherches et de sauvetage aérien (RCC CASABLANCA) constituent un appui précieux au SAR maritime. Les FRA sont sollicitées lorsque les moyens de surface maritimes s'avèrent insuffisants pour assurer un ratissage d'une zone de grande étendue et permettre une localisation ou un repêchage rapide des naufragés.

Ainsi et durant l'année 2010 le RCC Casablanca a coordonné 86 opérations avec le MRCC de Rabat et a effectué des investigations pour le compte des alertes Cospas-sarsat.

Il est à signaler également que les FRA à travers le RCC Casablanca ont autorisé à 19 reprises, le survol de l'espace aérien national par des aéronefs étrangers, dont 16 autorisations pour les aéronefs espagnols et 03 autres pour les aéronefs portugais à des fins de sauvetage de vies humaines en mer, en coordination avec le MRCC de Rabat, le MRCC Madrid et le MRCC Lisbonne.

Par ailleurs, les FRA ont participé à 02 exercices SAMAR qui avaient pour objectif principal l'entraînement des équipages des unités SAR aux opérations de recherche et de sauvetage SAMAR.

Comparativement aux années précédentes, le déploiement des moyens aériens à des fins SAR a connu une grande diminution en raison du développement constant de la coordination entre les Forces Royales Air via le RCC Casablanca et le MRCC de Rabat.

Cette coordination privilégie la rationalisation des moyens et la conduite d'opérations avec efficacité et économie, conformément aux recommandations de l'OMI et de l'OACI.

La Protection Civile, organisme en charge du sauvetage côtier et premier maillon de la chaîne

terrestre a été très impliquée durant l'année 2010 dans les opérations SAR notamment, dans les eaux intérieures, rades, estuaires et ports.

Cet Organisme a été sollicité durant la même période pour l'évacuation de blessés, le sauvetage côtier et la recherche de marins disparus, notamment suite au chavirement de leurs unités à l'approche des ports.

Il est à signaler que la Protection Civile a également participé aux opérations de sauvetage des biens par lutte contre le feu de navires et intervention pour renflouement d'unités coulés aux ports.

Par ailleurs, la Protection Civile a pris part aux exercices SAMAR organisés durant l'année 2010 et a mobilisé à cette fin, d'importants moyens humains et matériels.

Bilans des interventions en mer des services de la protection civile 2010 :

Ville	Date	Nature de l'intervention	Bilan humain		
			Vivants	Décédés	Disparus
Agadir	26/02/2010	Échouement d'un bateau sardinier			
Agadir	29/05/2010	Échouement d'un bateau sardinier			
Agadir	08/07/2010	Épuisement d'eau dans un chalutier suite échouement			
Agadir	29/09/2010	Naufrage d'une embarcation de pêche	1	1	
Agadir	20/10/2010	Sauvetage d'émigrants clandestins	16		
Al hoceima	08/03/2010	Naufrage d'une embarcation de pêche		1	
Al hoceima	10/05/2010	Naufrage d'une embarcation de pêche			
Al hoceima	28/08/2010	Sauvetage de candidats à l'émigration clandestine pris d'un malaise à bord d'un bateau voyageurs	10		
Al hoceima	24/09/2010	Épuisement d'eau dans une cave d'un bateau de pêche			
Essaouira	02/04/2010	Naufrage d'une embarcation de pêche	1		
Essaouira	09/08/2010	Repêchage d'un émigré clandestin		1	
Kenitra	10/09/2010	Sauvetage d'émigrants clandestins	18		
Larache	04/01/2010	Naufrage d'un bateau type palangrier	4		
Larache	17/01/2010	Naufrage d'une embarcation de pêche traditionnelle			3
Mohammedia	23/01/2010	Échouement d'une embarcation de pêche			
Sidi Ifni	13/09/2010	Dégagement de 02 embarcations de pêche			
TOTAL			65	3	3



ACTIONS ENGAGEES
POUR LA PREVENTION
DES EVENEMENTS DE MER

Les recommandations issues du rapport 2009 ont été prises en compte aussi bien par les services concernés du SAR que par ceux de la sécurité maritime en vue de contribuer à la diminution de la fréquence des événements de mer et l'atténuation de leur gravité.

Ainsi, l'année 2010 a connu la réalisation d'actions visant la prévention des accidents et le renforcement du dispositif SAR marocain :

AU NIVEAU DES EQUIPEMENTS SAR:

- L'acquisition d'équipements de radiocommunication complémentaires (MF/HF et VHF) ;
- La commande d'une nouvelle vedette de sauvetage pour le port de Tanger Med ;
- La commande d'un logiciel SAR à installer dans le MRCC de Rabat ;
- La commande du matériel A.I.S avec le logiciel d'exploitation correspondant.

AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES :

- L'organisation d'une formation au profit des Capitaines des vedettes de sauvetage avec le concours de Mr Hamish McDonald (Directeur du centre de formation maritime d'Écosse), à Larache, du 13 au 15 mars 2010;
- L'organisation à Rabat, le 26 mai 2010, d'un atelier SAR avec le concours de la société FREQUENTIS : Présentation du « Système de surveillance aérienne de recherche et sauvetage AERODATA », Caméras électro-optiques pour la surveillance et repérage ;
- L'organisation de stages pratiques au profit des coordonnateurs du MRCC au Centre Régional Opérationnel de surveillance et de Sauvetage pour la Méditerranée (CROSS-MED, au centre principal à LA GARDE), en mois de mai et de juin 2010;
- La participation au séminaire d'audit organisé par l'Organisation Maritime Internationale, à Rabat ;
- L'organisation de 02 exercices de sauvetage ayant bénéficié à 20 coordonnateurs et 50 sauveteurs ; le plus important est celui baptisé "ARGANA 2010", à Agadir, du 28 au 30 avril 2010 ;
- Le renforcement des moyens humains par le recrutement de 07 officiers navigants.

AU NIVEAU DE LA SECURITE DE LA NAVIGATION:

- Le renforcement de la sécurité des navires de pêche soldé par:

10 654	Visites annuelles
549	Visites de mise en service
128	Visites de partance
340	Visites inopinées
- Des sanctions ont été prises à l'encontre des patrons et mécaniciens contrevenants, réparties comme suit:

- 31 Avertissements
- 06 Retraits de dérogation de commandement
- 115 Amendes disciplinaires

Mesures concernant la pêche artisanale:

Une campagne de sensibilisation à la sécurité de la navigation a été organisée en 2010 et a concerné 11 000 marins pêcheurs artisans ;

Le recours à l'arrêt d'avitaillement des embarcations de pêche artisanale en carburant par les Délégations des Pêches Maritimes est effectué en parallèle avec la consignation des ports en cas de mauvais temps.

Ces mesures d'interdiction d'appareillage ont concerné les ports suivants en nombre de jour de fermeture comme suit :

- Kénitra-Mehdia : 41 jours ;
- Mohammedia : 41 jours ;
- Casablanca : 118 jours ;
- Essaouira : 180 jours ;
- Sidi Ifni : 48 jours ;
- Boujdour : 40 jours ;
- Jebha



RECOMMANDATIONS POUR L'AMELIORATION DU SAR NATIONAL ET LA REDUCTION DES ÉVÉNEMENTS DE MER



On retiendra sous ce chapitre de nouvelles recommandations tandis que d'autres formulées au titre du rapport 2009, sont maintenues pour l'année 2010 en raison du fait qu'elles constituent une action continue ou sont encore non mises en œuvre.

I- DISPOSITIF NATIONAL DE SAUVETAGE:

1. Au niveau de la législation:

- Activer l'adoption du plan national de sauvetage;
- Activer l'adoption de l'arrêté de création du MRCC et des MRSCs.

2. Au niveau des moyens matériels:

- Prévoir la mise en place du MCC Maroc;
- Prévoir l'acquisition d'une unité polyvalente SAR/POLMAR;
- Prévoir l'installation d'équipements supplémentaires SAR à bord des unités aériennes et maritimes intervenant en matière SAR;
- Assurer la couverture totale de la zone A1 (VHF).

3. Au niveau des ressources humaines:

- Renforcer le personnel qualifié pour assurer la mission SAR dans les Centres SAR;
- Prévoir le détachement de personnels militaires pour contribuer à la veille H24 au sein des Centres.
- Assurer la doublure des équipages des vedettes de sauvetage;
- Renforcer les actions de formation du personnel SAR relevant de l'ensemble des intervenants en la matière.

II- FLOTTE DE PECHE:

1- Pour la pêche côtière:

- Renforcer les visites annuelles de sécurité, notamment pour le volet machine;
- Continuer à agir sur les dérogations pour les mécaniciens et les conditionner par l'inscription à des cours de formation;
- Inciter les patrons et marins à veiller au port du gilet de sauvetage lors des opérations de pêche;
- Continuer à Sanctionner:

a) Les patrons en cas de :

- Engagement des filets dans l'hélice ;
- Panne sèche;
- Chute de marins par dessus bord.

b) Les chefs mécaniciens en cas de :

- Panne due à une mise à plat des batteries;
- Panne sèche;
- Avaries remédiabes ou prévisibles.

2- Pour la pêche artisanale:

- Activer l'acquisition du moyen de communication et de positionnement adapté;
- Obliger les patrons à informer sur leurs zones habituelles de pêche;
- Renforcer les visites de sécurité de partance des barques de pêche;
- Imposer le port du gilet de sauvetage aux marins pêcheurs artisans et l'équipement en moyens de sécurité de leur embarcation;
- Préciser dans la licence la zone d'activité des barques de pêche par site de pêche;
- Interdire la sortie en mer en cas de mauvais temps et tenir un registre des heures de sortie et d'entrée des canots de pêche artisanale;
- Renforcer les actions de sensibilisation des marins pêcheurs artisans;
- Développer la formation des marins pour l'obtention de certificats de conduite des moteurs hors-bord;
- Exiger que le patron du canot soit titulaire d'un Permis de conduire les moteurs marins (Hors bord).